

PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

DANS

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT

LE SEMESTRE D'ÉTÉ 1843.



LAUSANNE,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR.

—
1843.

I.

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

LITTÉRATURE LATINE.

M. HISELY, professeur extraordinaire et honoraire.

Tacite : *De Germania* ; Ciceron : 2^{de} *Philippique* ; Virgile : *Georgiques*, Liv. II et III.

Lundi et jeudi à 9 h. ; mardi à 7 h. ; mercredi à 11 heures.

LITTÉRATURE GRECQUE.

M. ZÜNDEL, professeur ordinaire.

Les nuées d'Aristophane.

Vendredi à 7 heures.

Etudes sur les historiens grecs.

Lundi à 11 heures, et jeudi à midi.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. MONNARD, professeur ordinaire.

Histoire de la littérature française pendant la révolution.

Lundi, mercredi et vendredi, à 4 heures.

PHILOSOPHIE.

M. CHARLES SECRETAN, professeur ordinaire.

Fin de l'histoire de la philosophie ancienne et histoire de la philosophie au moyen âge.

Mardi et mercredi à midi, vendredi de 11 heures à 1 heure.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

M. MELÉGANI, professeur extraordinaire.

Statistique méthodique appliquée à l'Europe et à la Suisse en particulier.

Mardi et jeudi à 11 heures, vendredi, à 10 heures.

HISTOIRE.

M. OLIVIER, professeur ordinaire.

Histoire de la révolution française.

Mardi et jeudi, à 8 heures.

MATHÉMATIQUES.

M. SECRETAN-MERCIER, professeur ordinaire.

Calcul intégral.

Mercredi, à 7 heures, les autres jours à 8 heures.

PHYSIQUE.

M. WARTMANN, professeur ordinaire.

Lumière, chaleur et météorologie.

Lundi, mardi, mercredi et jeudi à 10 heures.

Électricité et magnétisme.

Lundi et mercredi à 6 heures.

CHIMIE.

M. DE FELLEBERG, professeur ordinaire.

Chimie organique.

Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 9 heures.

Théories chimiques.

Lundi et jeudi à 7 heures.

BOTANIQUE.

M. EDOUARD CHAVANNES-DUTOIT, professeur extraordinaire.

Étude des végétaux cryptogames. Exposition des caractères de quelques familles de plantes. Principes de la géographie botanique.

Mardi et jeudi à 4 heures; vendredi à 3 heures.

ZOOLOGIE.

Exposition générale de la science.

M. le docteur HOLLARD.

Lundi et jeudi à midi.

LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

Étude de la syntaxe hébraïque.

Exercices d'interprétation et de composition.

Mercredi et vendredi à midi.

II.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

1° *Exégèse de l'Ancien Testament: Job et Esaïe.*

Lundi, à 11 heures; mardi, de 10 à 12 heures.

2° *Exégèse du Nouv.-Test. : Suite de l'Épître aux Romains et les Épîtres pastorales.*

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

3° *Archéologie biblique: Partie historique.*

Lundi, à 10 heures.

THÉOLOGIE HISTORIQUE.

M. HERZOG-SOCIN, professeur ordinaire.

1° *Histoire ecclésiastique depuis le commencement du VIII^e siècle jusqu'à la réformation.*

Lundi, à 9 heures; mercredi, jeudi et vendredi, à 10 heures;
samedi de 7 à 9 heures.

2° *Histoire des missions protestantes de nos jours.*

Mardi à midi.

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE.

M. CHAPPUIS, professeur ordinaire.

1° *Dogmatique chrétienne.*

Lundi, mardi, mercredi et jeudi à 8 heures; vendredi de 7 à 9.

2° *Interprétation théologique de l'Épître aux Galates.*

Lundi, mardi et jeudi à 7 heures.

THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. VINET, professeur ordinaire.

1° *Étude d'une époque de l'histoire de la prédication.*

Mardi et vendredi à 9 heures.

2° *Théorie du ministère évangélique; seconde partie du cours.*

Jeudi et samedi à 9 heures.

3° *Exercices de prédication, de catéchisation et d'analyse.*

Mercredi à 7 heures.

4° *Exercices de lecture et de récitation oratoire.*

Mercredi à 9 heures.

EXERCICES DE PRÉDICATION DIRIGÉS PAR LES QUATRE PROFESSEURS
RÉUNIS.

Samedi, à 10 heures.

III.

FACULTÉ DE DROIT.

DROIT PUBLIC.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Droit public fédéral.

Judi, vendredi et samedi à 7 heures.

PHILOSOPHIE DU DROIT.

M. MÉLÉGARI, professeur extraordinaire.

Suite du cours.

Mardi, mercredi et jeudi à 9 heures.

DROIT CIVIL.

M. SECRETAN-SECRETAN, professeur extraordinaire et honoraire.

Seconde partie du cours.

Tous les jours à 8 heures.

M. PELLIS, avocat.

Cours élémentaire de procédure civile considérée essentiellement sous le point de vue pratique.

Tous les jours à 6 heures du matin.

NB. Ce cours commencera au milieu de mai et durera deux mois.

DROIT PÉNAL.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Partie spéciale.

Mardi et mercredi à 7 heures; vendredi à 9 heures.

ÉTABLISSEMENTS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

ÉCOLE DE DESSIN.

M. ARLAUD, directeur.

L'école est ouverte à Messieurs les Etudiants et les Externes :
Mercredi, jeudi et samedi, de 11 heures à 1 heure, toute l'année.
Mardi et jeudi, de 4 heures à 6 heures, toute l'année.
Mardi et vendredi, de 10 heures à midi, pendant l'hiver.
Mardi et vendredi, de 9 heures à 11 heures, pendant l'été.

MANÈGE.

M. DELISLE, écuyer.

Le manège est ouvert toute la journée.

ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.

M. FINLAY.

L'Ecole de gymnastique est ouverte à Messieurs les Etudiants, aux conditions arrêtées par le Conseil de l'Instruction publique.

Termes fixés pour la clôture des inscriptions pour les examens.

12 OCTOBRE; 7 MARS; 1^{er} AVRIL; 9 JUILLET.

CE PROGRAMME A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

S. CHAPPUIS, RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

Lausanne, le 15 Avril 1845.